

bilan mensuel 06 Décembre 2015



Les particules responsables d'une qualité de l'air moyenne à médiocre

Informations

- Le comité territorial des Alpes-Maritimes aura lieu le 19 janvier. Il réunit l'ensemble des acteurs du département impliqués dans l'amélioration de la qualité de l'air.
- Air PACA tiendra une conférence sur la qualité de l'air, organisée par le Rotary de Cagnes-sur-Mer le lundi 25 janvier à 19h à la Maison de la Mer.
- Qualité de l'air intérieur : les ministères de l'Écologie et de la Santé ont lancé <u>un plan d'actions pour la qualité</u> de l'air intérieur. Il comporte 26 actions et sera intégré au 3^{ème} PNSE (Plan National Santé Environnement).
- Collectivités, Air PACA vous accompagne pour le nouvel appel à projet AACT'AIR lancé par l'ADEME : actualité.
- <u>23 plaintes « nuisances olfactives »</u> en décembre : à Biot, Carros, Peillon, Contes et Villeneuve-Loubet d'origine industrielle. A Nice et Blausasc relatives à la circulation et à Eze, Beaulieu et Villefranche liées à des brûlages.

Les particules fines à l'origine des indices

Dans le Mercantour et la Vallée de la Roya, la qualité de l'air a été majoritairement bonne.

En revanche, elle a été moyenne à médiocre jusqu'à 23 jours sur le littoral et 28 jours dans le Pays des Paillons.

Deux indices mauvais sont relevés : le 18 décembre sur la zone de Cannes-Grasse-Antibes et le 23 dans le Pays des Paillons.

Près de 90 % des indices médiocres à mauvais sont dus aux particules.

rès bon à bon moyen à médiocre mauvais à très mauvais Indisponible Vallée de la Roya* Pays des Paillons* Nice CGA

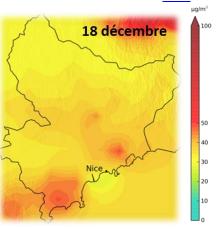
Répartition des indices en décembre

* données issues du modèle AIRES

Pas d'épisode de pollution La concentration journalière maximale en particules est observée le 23 décembre dans la Vallée des Paillons avec 58 μg/m³. Des niveaux supérieurs à la valeur réglementaire de 50 μg/m³ sont ponctuellement constatés les 17 et 18 décembre sur l'ouest du département et dans la vallée des Paillons.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, aucune procédure préfectorale d'information-recommandations n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en décembre.

Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien



Moyenne journalière en particules le 18 décembre 2015, visualisez la carte régionale

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique <u>publications</u> sur <u>www.airpaca.org.</u>
Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, <u>contactez-nous en cliquant ici.</u>







contact.air@airpaca.org